

PLUi-H

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL
VALANT PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT



Le Plan local d'urbanisme intercommunal - programme local de l'habitat (Plui_H) est le document administratif qui prévoit et régule les besoins du territoire en matière de développement urbain, économique, de services aux habitants, d'équipements et de production agricole, etc.

Il vise à mesurer et organiser les ressources du territoire, et d'encadrer l'aménagement du territoire, le respect de la biodiversité, l'impact sur les paysages.

Il touche ainsi le quotidien de toutes et tous : où vais-je pouvoir construire ? Où vont s'installer les services, les entreprises, les activités économiques ? Comment vais-je me déplacer ? Quels équilibres pour notre territoire entre espaces naturels et espaces bâtis ?

LES ENJEUX ET LES DÉFIS POUR DEMAIN

L'enjeu pour le PLUI-H est de taille. Nous devons repenser nos grands équilibres existants (espaces naturels et espaces construits, répartition de nos services publics et des grands équipements, de nos activités économiques), inventer des solutions nouvelles qui répondent aux attentes et aux grands enjeux climatiques dans le même temps et faire de ce territoire un lieu où l'on vit bien, où l'on s'adapte et dans lequel tout le monde trouve sa place.

Afin de nous permettre de trouver l'équilibre recherché sur notre territoire, le PLUI-H devra répondre aux enjeux suivants :

- La protection des milieux naturels et de la biodiversité, de la ressource en eau, la préservation et la mise en valeur des paysages
- La protection, l'aménagement et la mise en valeur du littoral
- L'agriculture et l'espace rural
- La maîtrise de l'étalement urbain
- La mixité sociale, la diversité et la qualité de l'habitat
- La prévention des risques et des nuisances
- Les mobilités et les transports
- L'aménagement numérique des territoires
- Les servitudes d'utilité publique



LES ÉTAPES OBLIGATOIRES

